

## Rapport d'étape de la présidence française du Sommet des Exécutifs de la Grande Région Sommet intermédiaire du 20 janvier 2022

Lors du Sommet intermédiaire qui s'est tenu le 20 janvier 2022 par visioconférence avec les chefs des Exécutifs de la Grande Région ou leurs représentants, la présidence française en exercice du XVIII<sup>e</sup> Sommet 2021-2022 a établi un bilan d'étape à mi-parcours de la mise en œuvre de la feuille de route retenue pour cette période et qui s'intitule « *La Grande Région, carrefour de l'Europe : un espace innovant, résilient et solidaire* ».

**A/ Accélérer la transformation des territoires de la Grande Région et accompagner la reconquête de sa souveraineté industrielle par des synergies ciblées en matière de recherche et d'innovation verte**

1. L'instauration d'un nouveau groupe de travail « **Transitions industrielles et numériques** », à l'initiative de la Région Grand Est, s'inscrit dans le contexte de nouvelles complémentarités entre ces filières qui sont confrontées aux mêmes défis de mutations. Lieu d'échange à haut niveau réunissant des experts de chaque versant, ce groupe de travail permet de mettre en lien les acteurs, de développer du lobbying sur des initiatives en maturation, et de porter des projets, dans un écosystème caractérisé par l'intégration croissante des chaînes de valeurs industrielles et des acteurs de la recherche.

2. Une démarche d'élaboration d'une réponse coordonnée à l'appel européen *European Digital Innovation Hub (eDIH)*, prévu par la Commission européenne dans le cadre du programme *Digital Europe*, aboutira à adresser à celle-ci pour le 17 février 2022 des réponses accompagnées d'une déclaration commune co-signée par les opérateurs sur les 5 versants de tels *eDIH*.

3. La filière automobile dans la Grande Région est affectée par des mutations majeures qui ont un impact sur l'emploi, les compétences et les débouchés des entreprises sous-traitantes. Ce constat rend nécessaire l'anticipation des évolutions et l'accompagnement des acteurs de la filière. Il s'agit de susciter un dialogue avec les constructeurs et équipementiers, pour mieux mesurer l'impact des transitions sur les effectifs et les sous-traitants. Différentes stratégies de repositionnement, en lien avec la baisse des carnets de commande, rendent possibles des axes de diversification et d'évolution des compétences, notamment en lien avec l'enjeu de la production d'automobiles électriques.

4. Ces questions feront l'objet d'une séquence à haut niveau sur l'anticipation par les pouvoirs publics des mutations et transitions traversant la filière automobile, et la manière dont ceux-ci peuvent accompagner les acteurs du secteur, en amont du Forum automobile de la Grande Région prévu à Metz les 14 et 15 juin 2022.

5. Un travail d'identification des complémentarités entre les axes des différentes stratégies de spécialisation intelligente (S3) des partenaires de la Grande Région a été engagé. Cette recherche de points de convergence se réalise dans le contexte de la consolidation ou de l'actualisation des différentes stratégies S3 régionales, et s'inscrit dans

la nouvelle période de programmation des fonds européens 2021-2027. A court terme, quatre axes de coopération principaux ont été identifiés :

- la fonctionnalisation des matériaux pour les industries,
- les systèmes d'efficacité énergétique,
- les « Internet of Things » (IoT) pour l'industrie 4.0,
- les bio médicaments et les processus de bio production pour la pharmacie et l'agro-industrie.

Les trois premières thématiques seront étudiées de manière prioritaire en 2022, avec la perspective de pouvoir organiser un événement conjoint d'ici la fin de l'année 2022.

6. La Région Grand Est assure un **suivi dynamique de la coopération en matière de transition énergétique, notamment au travers des projets de développement de l'hydrogène vert**. La mise en place d'échanges réguliers entre les référents hydrogène de chaque versant de la Grande Région et l'organisation à venir d'entretiens bilatéraux entre les partenaires frontaliers permettront de connecter les acteurs et les réseaux et de favoriser les synergies en amont et en aval du processus de structuration de la filière.

7. Plusieurs axes de travail ont été plus spécifiquement identifiés :

- l'identification des **besoins émergents en véhicules lourds** des collectivités publiques, afin d'engager des démarches communes ou coordonnées d'achats publics ;
- **l'adaptation des métiers** pour accompagner le déploiement de cette filière et aboutir à une cartographie transfrontalière des besoins de formations et des ressources disponibles, afin de pouvoir proposer une **réponse adaptée d'offres de formation et de possibilités d'insertion professionnelle** sur nos territoires ;
- le développement d'une **cartographie des stations de recharge à hydrogène à l'échelle de la Grande Région**, pour favoriser, le long des corridors TEN-T, le maillage en stations pour de la mobilité lourde, et accroître la visibilité sur les infrastructures disponibles et en développement au niveau transfrontalier.

8. L'organisation de temps forts pour traiter de ces enjeux et projets relatifs à la structuration d'une filière hydrogène en Grande Région est actuellement en réflexion, et sera évoquée dans les prochaines semaines avec les partenaires.

**B/ Valoriser les richesses naturelles et agricoles de la Grande Région pour être plus résilient face aux défis environnementaux et climatiques et pour assurer la sécurité et la qualité de la production et des approvisionnements alimentaires**

9. **L'adaptation au changement climatique, notamment en ce qui concerne la prévention des risques d'inondations et de sécheresse, est une nécessité** pour les habitants de la Grande Région. Des initiatives volontaristes se développent à l'échelle des bassins versants de la Meuse et de la Moselle pour améliorer la connaissance, construire les relations et les solidarités au sein des bassins versants et identifier les projets à mettre en œuvre de façon concertée.

10. Le projet **Mosan Initiative for a Climate Change Action (MICCA)** porté par l'EPAMA (Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents) a pour ambition de mobiliser et structurer un réseau pour adapter le bassin versant international de la Meuse

au dérèglement climatique. Il regroupe des acteurs français, belges, néerlandais, allemands et luxembourgeois. Il vise également à identifier dès sa mise en œuvre des projets exemplaires déjà réalisés par un des partenaires, à reproduire ou amplifier, ou des projets à construire à plusieurs. Le 11 janvier 2022 s'est tenu le premier workshop de ce projet pour définir les objectifs partagés de ce réseau. Le travail se déroulera sur toute l'année 2022 avec en parallèle la réalisation d'un benchmarking des projets structurants et la consolidation d'une vision stratégique partagée pour candidater à un appel à projets européen et donner corps à ce réseau.

11. Une étude cadre, portée par la Région Grand Est, sur la **caractérisation des crues et des étiages à l'échelle du bassin versant français de la Moselle** vient d'être achevée. Ses résultats seront présentés en groupe de travail Environnement de la Grande Région et mis à disposition de l'ensemble des partenaires de la Grande Région via la plateforme DataGrandEst.

12. L'adaptation du territoire aux effets du changement climatique passe également par une meilleure connaissance de ces effets à moyen et long terme. La Région Grand Est a dirigé dans ce cadre une **étude sur le bilan quantitatif de la ressource en eau actuel et aux horizons 2030 et 2050** afin d'identifier les secteurs à enjeux actuels ou futurs. Celle-ci est également mise à disposition des partenaires de la Grande Région pour construire ensemble une vision et une stratégie d'adaptation durable du territoire.

13. **En matière de circuits courts alimentaires**, le Département de Meurthe-et-Moselle pilote le projet Interreg AROMA (Approvisionnement Régional Organisé pour une Meilleure Alimentation) qui vise à augmenter l'approvisionnement local et de qualité de la restauration hors domicile en Grande Région. L'objectif opérationnel des 23 partenaires engagés dans ce projet est de créer un Organisme Transfrontalier d'Approvisionnement en produits alimentaires locaux, en cohérence avec les objectifs de proximité, de qualité, de partage de la valeur ajoutée et d'accès au plus grand nombre.

La faible part actuelle de produits de proximité en restauration collective n'est pas due à une absence de production mais à une organisation inadaptée des filières et à une inadéquation entre offre et demande.

Renforcer un approvisionnement de proximité et de qualité nécessite dès lors de :

- coordonner la demande et la rendre visible,
- structurer l'offre locale avec notamment un maillage territorial des outils de transformation et des points relais,
- communiquer auprès des convives et former des cuisiniers.

Sur la base des enseignements tirés de ces travaux collectifs, les partenaires finalisent actuellement les contours (fonctionnalités opérationnelles, modèle économique, forme juridique) de la **future plateforme AROMA, qui aura pour vocation de conforter les systèmes d'approvisionnement locaux et de proposer une extension transfrontalière.**

Le calendrier prévisionnel 2022 des travaux prévoit :

- en janvier : une analyse des propositions des différents versants sur la structuration de la plateforme ;

- en février : un séminaire de préfiguration pour la co-construction de l'Organisme Transfrontalier d'Approvisionnement ;
- en mars : un colloque de clôture du projet Interreg et la mise en œuvre de la plateforme AROMA.

### **C/ Mieux relier les citoyens des différents versants et promouvoir leur appartenance à un espace de vie commun**

14. Facteur de lien entre les citoyens des différents versants, la **coopération culturelle** constitue un axe fort de travail. Afin de réintégrer directement dans leur périmètre l'animation et les moyens de cette coopération, les exécutifs se sont accordés pour dissoudre l'association Espace Culturel Grande Région créée en 2007, remettre en place un Groupe de travail Culture et le doter d'un budget propre, annexé à celui du Secrétariat du Sommet. Encadré par une convention financière, ce budget permettra, à l'avenir, de réaliser chaque année un programme de travail concret et tangible à l'attention des acteurs culturels, permettant ainsi d'inscrire dans la durée l'action très riche du GT Culture déjà menée en 2021 :

- jusqu'en mars : plusieurs ateliers en ligne, permettant d'engager un dialogue régulier et structurant entre professionnels des musiques actuelles et du cirque contemporain ;
- en juin : rencontre transdisciplinaire autour des captations dans le spectacle vivant et leur diffusion sur des plateformes numériques dans le cadre du *Forum Alentours* ;
- en septembre : colloque des programmateurs de spectacles de marionnette, issus des différents versants de la Grande Région, dans le cadre du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes ;
- en octobre : rencontre des acteurs du réseau transfrontalier des musiques actuelles au sujet de la mobilité transfrontalière des artistes dans le cadre du festival *Nancy Jazz Pulsations* ;
- en octobre : atelier réunissant responsables de grands musées et lieux du patrimoine autour des technologies immersives, organisé en lien avec le *Knowledge Immersive Forum* ;
- en novembre : rencontre des porteurs de projets et dispositifs visant à mobiliser les jeunes autour des métiers du cinéma dans le cadre du Festival du film italien de Villerupt ;
- en décembre : colloque transfrontalier des acteurs du Cirque Contemporain.

15. L'appel à contributions écrites « Destin(s) de la Grande Région » a été lancé en décembre 2021 avec pour objectif de valoriser les parcours d'individus ou de groupes d'individus, illustres ou inconnus, d'une époque récente ou ancienne, qui ont été, par leur trajectoire de vie ou leur œuvre remarquable, acteurs de l'histoire et du développement de la Grande Région. Un comité scientifique composé d'historiens de chaque versant de la Grande Région a été mis en place pour sélectionner les candidats. Un colloque scientifique permettra de mettre à l'honneur les lauréats et une publication sera réalisée à l'attention du grand public.

[L'appel à contributions « Destin\(s\) de la Grande Région »](#) court jusqu'au 30 janvier 2022. Les lauréats retenus pourront présenter leur exposé scientifique lors du colloque

scientifique qui se tiendra probablement les 21 et 22 juin 2022 en marge d'Esch2022 – Capitale européenne de la Culture.

16. Tout en poursuivant les dynamiques engagées en 2021, le groupe de travail Culture articulera son action en 2022 autour des manifestations liées à **Esch2022- Capitale européenne de la Culture**. Cette dernière se caractérise par un important volet transfrontalier : son périmètre intègre les 8 communes françaises de la Communauté de Communes du Pays Haut-Val d'Alzette.

17. Avec 130 projets retenus après appel à candidatures, auxquels se rattachent plus de 2000 manifestations qui se dérouleront à partir du 26 février 2022 et pour une année au Luxembourg et en France, **Esch2022, Capitale européenne de la Culture marquera un temps important dans la vie culturelle et touristique de la Grande Région**. C'est pourquoi, sous l'impulsion du Département de la Moselle, et avec le soutien du Département de la Meurthe-et-Moselle, la Présidence française a veillé à établir les passerelles indispensables entre Esch2022 et acteurs du tourisme en mettant en place un groupe de contacts spécifiques. Il s'agit de construire ensemble les réponses permettant d'accueillir le public et de lui faire vivre une expérience particulière, en lui offrant de découvrir autant les richesses culturelles que les trésors touristiques de notre espace de coopération.

18. Dans l'intention de valoriser le patrimoine matériel et immatériel, paysager et culturel de la Grande Région, la Présidence française, à l'initiative du Département de la Moselle, va engager les travaux pour définir une nouvelle offre touristique autour de l'œnologie.

19. Avec la crise sanitaire, le monde du **Sport** a été ébranlé. Il a dû affronter l'arrêt des compétitions, la perte de licenciés, la mise en place de protocoles sanitaires parfois très restrictifs (compétitions à huis clos). Vecteur de cohésion sociale et territoriale, le sport est au cœur de l'action de la Présidence française du Sommet. La Grande Région doit se positionner comme un espace dynamique en matière de coopération sportive, par la richesse de ses fédérations et clubs, de ses professionnels, de ses amateurs et de ses bénévoles. La Grande Région jouit de surcroît d'un potentiel d'attractivité important, tant au travers des compétitions qui y sont organisées, que des équipements sportifs qu'elle propose. C'est pourquoi la Présidence française, sous la responsabilité du Département de la Moselle, a engagé les travaux pour valoriser ce potentiel et s'appuiera sur la labellisation *Terre de Jeux* pour générer une véritable dynamique autour du sport dans la Grande Région. Dans le prolongement de la Présidence sarroise, sous la responsabilité du Département de la Moselle, la Présidence française veillera à l'adoption d'une Charte du Sport dans la Grande Région, symbolisant entre autre la communion de l'ensemble des versants dans le partage des valeurs énoncées autant dans la Charte Internationale de l'Education Physique, de l'Activité Physique et du Sport de l'UNESCO que dans la Charte européenne du Sport du Conseil de l'Europe.

20. La 1<sup>ère</sup> Conférence sectorielle des ministres et responsables politiques de la Grande Région dans le domaine du sport sera organisée au printemps 2022.

21. La présidence française de la Grande Région a en outre fait le choix de favoriser les **rencontres de jeunes des différents versants** et de valoriser leur voix propre dans la construction de l'avenir de la Grande Région. Ainsi, le groupe de travail jeunesse propose, depuis le début de l'année 2021, la construction d'un « **dialogue de jeunes de la Grande Région** ». Celui-ci s'appuie sur les structures de jeunesse existant au niveau local et transfrontalier. Une première réunion de jeunes de la Grande Région s'est déroulée à Luxembourg-Ville les 15 et 16 octobre 2021. Réunissant une trentaine de jeunes, cette rencontre a permis d'identifier leurs attentes et de les mobiliser, notamment par la création d'un groupe Facebook qui permet de poursuivre les échanges et de maintenir cette mobilisation. Une seconde rencontre doit avoir lieu début février 2022 pour approfondir la réflexion et structurer la constitution et le fonctionnement de ce dialogue des jeunes de la Grande Région.

22. L'espace de dialogue des jeunes de la Grande Région sera officiellement lancé à la fin de la présidence française de la Grande Région, fin 2022 ou début 2023.

23. Des ateliers pratiques sont par ailleurs organisés pour mieux faire connaître les outils à disposition des jeunes pour valoriser leurs compétences transversales.

#### **D/ Protéger les habitants des zones frontalières en œuvrant à une réelle solidarité à l'échelle de la Grande Région par le renforcement des coopérations et de l'offre de services dans plusieurs domaines**

24. Dans le domaine de la **Santé**, les Exécutifs du Sommet constatent que la crise sanitaire continue de toucher de manière particulièrement vive les territoires et les habitants de la Grande Région. La Préfecture de région Grand Est poursuit ainsi l'animation volontariste et régulière des échanges transfrontaliers sur l'évolution de la situation sanitaire et les mesures prises pour limiter la propagation du virus dans les différents versants. Ces rencontres, à différents niveaux, renforcent la compréhension de la situation sanitaire à l'échelle de notre bassin de vie transfrontalier, permettent le partage des informations sur les décisions prises et l'anticipation, et consolident leur articulation.

25. Renforcer la coopération sanitaire est plus que jamais un axe fort de la Présidence de la Grande Région. Cet axe se matérialise notamment, dans la lettre et l'esprit des accords-cadres en matière sanitaire entre États, par des propositions de « Convention cadre territoriale de coopération transfrontalière dans le domaine de la santé », telle que celle qui vient d'être signée avec les partenaires français et luxembourgeois. Ces conventions proposent non seulement de faciliter et de sécuriser la prise en charge des soins de santé à l'échelle des territoires transfrontaliers, mais aussi d'élaborer un cadre territorial commun pour chaque champ : prévention, épidémiologie et observation de la santé, offre de santé, démographie médicale et ressources humaines en santé, et bien sûr aide médicale d'urgence et gestion de crise. Ainsi, les travaux de mise à jour et de signature des conventions d'aide médicale d'urgence, dont la crise sanitaire a renforcé le besoin, permettent de définir et de clarifier les modalités de prise en charge entre acteurs des urgences de part et d'autre d'une frontière.

26. Dans la même logique, le projet d'« Observatoire des données de santé, de surveillance et d'alerte dans les bassins de vie transfrontaliers », piloté par l'Agence Régionale de Santé

du Grand Est, a pour objectif d'améliorer la connaissance, la protection et la santé des populations en disposant à terme d'indicateurs comparables et partagés. Ce dispositif innovant permettra tout d'abord d'établir une analyse croisée de la situation sanitaire de chaque zone frontalière, en prenant notamment en compte des données socio-économiques concernant les flux de population, puis de définir des modalités de surveillance en fixant des seuils d'alerte communs, et, enfin, de préciser les dispositifs d'alerte réciproque en cas de situation exceptionnelle.

27. Une démarche visant à tirer les enseignements de la crise afin d'établir des propositions concrètes et améliorer la gestion transfrontalière de crises futures est en projet. Elle aura vocation à alimenter les réflexions dans le contexte de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE), en tirant les leçons du terrain et en élaborant des recommandations pour l'avenir.

28. En matière de **sécurité et de coopération policière**, la préfecture de zone de défense et sécurité Est a réuni à plusieurs reprises le sous-groupe de travail « coopération policière opérationnelle » depuis sa récente création le 15 janvier 2020. Celui-ci s'est notamment fixé pour objectif d'élaborer des plans « alerte frontière » qui s'appliqueront à l'ensemble des versants de la Grande Région et associeront également le Bade-Wurtemberg et les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Ces plans ont pour objet d'améliorer la réactivité opérationnelle des forces de sécurité intérieure en cas d'événement dit de haute intensité. Les travaux réalisés se sont d'ores et déjà traduits par la signature des plans stratégiques et opérationnels franco-belge et franco-luxembourgeois.

\*+\*+\*

29. Par ailleurs, **les groupes de travail du Sommet poursuivent leurs propres activités et travaux** selon les mandats qui leur sont confiés par les Exécutifs dans les différents domaines thématiques de la coopération grand-régionale, en matière de développement territorial, d'agriculture et forêt, de transports, d'environnement et biodiversité, d'enseignement supérieur et recherche, d'éducation et formation, d'emploi et marché du travail, de questions sociales, de protection civile et services de secours. Conformément aux grands principes de gouvernance et d'animation définis par la présidence française, le traitement de ces thématiques est poursuivi en assurant la plus grande transversalité entre groupes de travail du Sommet, ainsi qu'avec les groupes de travail du Comité économique et social de la Grande Région et les commissions du Conseil Parlementaire Interrégional.

\*+\*+\*

## Communication

30. La présidence française de la Grande Région constate, pour s'en réjouir, le bon aboutissement de la démarche engagée pour établir une nouvelle stratégie de communication du Sommet, au travers en particulier de l'adoption d'une **nouvelle identité graphique et de sa charte d'utilisation**, mises à disposition de l'ensemble des groupes de travail, outils, réseaux et acteurs de la Grande Région.